

N° 147

## JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 1969

---

*Deux heures de l'après-midi*

## PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-34, Loi concernant la Nova Scotia Savings & Loan Company.—*M. McCleave*.

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 100(2) du Règlement.

M. Isabelle, du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 20 février 1969, le Comité a examiné les postes suivants énumérés au budget de 1969-1970:

Les crédits n°s 1, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 20, 25, 30, 35, 40, 41 et 45 concernant le ministère de la Santé nationale et du bien-être social; et

Les crédits n°s 50 et 55 concernant le Conseil des recherches médicales.

Le Comité les recommande à l'approbation de la Chambre.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n°s 23 et 29*) est déposé.

---

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 74 aux Journaux)